

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

**CANTON DE ROYAN**

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Cpté 91 - 061

L'An mil neuf cent quatre vingt onze le 22 Avril à 18 heures 30  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en  
séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire

**DATE DE CONVOCATION**

17 Avril 1991

**DATE D'AFFICHAGE**

17 AVRIL 1991

**ETAIENT PRESENTS** : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, CANDAU, Mme  
LISION, MM. BERLAND, GAVEN, Mme MONTRON, MM. BOISNARD, GAUGUIN,  
Adjoints  
M. BARON, MM. BENOIT, BUJARD, CHABANNEAU, COASSIN, DINDINAUD, Mme  
FONTAN, MM. GUEZENNEC, LACOTTE, MARCONI, MONNARD, Mme PARROU, PELTIER,  
MM. QUENTIN, REVOLAT, SABATHIER, Conseillers formant la majorité des  
membres en exercice.

**ETAIENT REPRESENTES** : Mme BARRAUD-DUCHERON par M. MONNARD  
M. MOULINEAU par M. REVOLAT  
M. TAP par M. QUENTIN

**ABSENTS- EXCUSES** : MM. ALCHEUR, ALONSO, BARRIERE.

Nombre de Conseillers  
en exercice : 32  
Nombre de Présents : 26  
Nombre de Votants : 29

Monsieur COASSIN Daniel a été élu secrétaire de séance.

**OBJET** : ASSOCIATIONS A CARACTERE SOCIAL  
ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS 1991

**VOTE** : UNANIMITE

### LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé de Monsieur le Rapporteur,
- VU les crédits inscrits au Budget Primitif 1991,
- VU la proposition de répartition faite par la Commission des Affaires Sociales réunie le 17 Avril 1991,
- APRES en avoir délibéré,

### D E C I D E

- d'allouer les subventions suivantes :

. Association d'Action Educative près le Tribunal pour enfants	600 F
. Société Française "La Croix Bleue" Section LA SEUDRE	1 000 F
. Association Valentin Haüy (Pour le Bien des Aveugles)	2 000 F
. Amicale des Secouristes de la Protection Civile	10 000 F
. Association "FRANCE COULET" Les Chiens Guides d'Aveugles de la Charente Maritime	3 500 F
. Croix Rouge Française -Comité de ROYAN-	7 500 F
. Secours Catholique	5 000 F
. Secours Populaire	2 500 F
. Amicale des Sapeurs-Pompiers de ROYAN	5 000 F
. "Les Calinous Royannais" -Assistantes Maternelles-	6 500 F
. ROYAN-ACCUEIL	1 000 F
. Association des Familles de ROYAN -CLSH "Louis Bouchet Maternelle" -2 à 8 ans-	37 000 F
. Section des Accidentés du Travail de ROYAN	850 F
. Centre de Vacances ROYAN-ATLANTIQUE-GYM	4 000 F
. Association des Handicapés du Pays Royannais	4 000 F
. Amicale des Donneurs de Sang	4 000 F
. Association des Anciens d'Indochine et du Souvenir Indochinois	750 F
. Union Départementale des Combattants Volontaires de la Résistance	500 F
. Ceux de Verdun	300 F
. Section Locale de ROYAN des Anciens Déportés, Internés Résistants et Patriotes	500 F

. Les Camarades de Combat	1 400 F
. Société Mutualiste "Les Médaillés Militaires" 213 ème Section	1 300 F
. Comité Local de ROYAN des Anciens Combattants de la Résistance	300 F
. Union Nationale des Poilus d'Orient des T.O.E et A.F.N.	900 F
. Comité Départemental de Charente Maritime de la Ligue Nationale contre le Cancer	700 F
. "COM.TU.RESPIR" Comité contre la Tuberculose et les Maladies Respiratoires	500 F
. Amnesty International	1 000 F
. Décorés du Travail de ROYAN -COTE DE BEAUTE-	500 F
. Association pour la sécurité et l'Assistance des personnes âgées ou Handicapées de Charente Maritime	1 000 F
. Amicale du Personnel Communal de la Ville de ROYAN	30 000 F
. Association des Habitants de la Cité des Fleurs	3 000 F
. Association "RHIN et DANUBE" Section Sud Charente Maritime	500 F
. Entraide Alimentaire	1 000 F
. Association de Vacances pour Enfants Inadaptés	500 F
. Fédération Amicale du Mérite Maritime et Médaille D'honneur des Marins du Commerce et Pêche	500 F
	=====
<b>TOTAL.....</b>	<b>139 600 F</b>
<b>CREDIT RESERVE.....</b>	<b>400 F</b>
	=====
<b><u>TOTAL GENERAL.....</u></b>	<b><u>140 000 F</u></b>

- d'imputer les dépenses correspondantes au Chapitre 951.9 Article 657  
du Budget de l'exercice 1991.

Fait et délibéré les jour, mois et an  
susdits  
Ont signé au Registre MM. les Membres  
présents,  
Pour extrait conforme  
Pour le Maire  
Le Premier Adjoint,  
H. LE GUEUT

Déposé à la S/Prefecture de Rochefort  
le 2 Mai 1991  
Application Loi N°82213 du 2 Mars 1982  
Certifié Conforme  
Mairie de Royan  
Par délégation du Maire  
Le Secrétaire Général,